



Vers un plan d'action

Nota : ce document a été produit par le groupe de travail issu de l'audit-médiation sur les portes et entrées de Parc, dans le contexte particulier d'une sortie de crise entre l'établissement public Parc national et le territoire. Il représente une photographie de la situation et des positions de chacun au 1^{er} août 2019, mais devra être évolutif. Il représente une position collective du groupe de travail. Ce document sera la base des discussions de co-construction de projets avec les équipes issues des élections municipales de 2020.

1 INTRODUCTION

A l'issue de l'audit médiation, 17 chantiers ont été identifiés, afin de poser et résoudre collectivement les difficultés entre l'établissement public et le territoire. Parmi ces chantiers à mener ensemble figurent ceux des portes et entrées de Parc traités simultanément par le même groupe de travail.

Les attendus de l'audit médiation étaient les suivants :

- **Identifier et communiquer positivement** : « Rassembler les acteurs locaux autour d'une réflexion sur l'identification des portes d'entrée du PNV et des espaces de protection et de leur accès en déployant une communication positive « dans l'esprit parc » tournée vers l'accueil et mobilisant la pédagogie pour expliquer les mesures de protection. »
- **Concertner sur les itinéraires d'accès** : Mettre en œuvre une concertation entre l'Établissement public et les collectivités gestionnaires des itinéraires routiers, cyclables ou piétons concernés.

2 LE DETAIL DE LA DEMARCHE :

2.1 DIAGNOSTIC INITIAL DU GROUPE DE TRAVAIL

Le groupe de travail s'est réuni à trois reprises.

◆ **Il a dans un premier temps élaboré une photographie de l'existant.**

La situation historique est la suivante :

- 5 portes historiques : 4 refuges portes + le Fort Marie Christine
- 18 panneaux d'information sur site (panneaux d'information à 3 volets mis en place au départ des sentiers : cartographie, réglementation, information sur une espèce ou un milieu)
- 52 « portes » identifiées au total

Les niveaux de fréquentation sont variables et souvent dépendants des infrastructures à disposition et du niveau de difficulté des itinéraires pédestres alentours.

◆ **Dans un second temps, il a défini une typologie d'entrée de parc et a caractérisé chacun des 4 types d'entrée de parc selon un niveau d'accueil variable.**



Voir Annexe n°1 pour la description des 4 types proposés :

- **Grand site d'entrée de Parc**
- **Point de stationnement/départ de voyage**
- **Remontée mécanique permettant le voyage jusqu'au cœur de Parc en été comme en hiver**
- **Accès piétons simple nécessitant une information sur la réglementation spécifique du cœur de parc**

◆ **Il a ensuite classé chaque entrée existante aujourd'hui dans une de ces catégories** selon sa fréquentation estimée, son public cible imaginé, sa localisation par rapport au cœur de parc et ses composantes (refuges, route, parking, sentier, stations, col, etc.).

Le groupe de travail a par ailleurs identifié des caractéristiques spécifiques pour certains sites :

- **Val-Cenis – sites du Col de la Madeleine, Grattais, Lanslebourg** : ces 3 sites pris séparément ne présentent pas d'intérêt majeur alors que le regroupement de ces 3 parkings distincts constitue une porte d'entrée du cœur de Parc importante pour la Haute Maurienne. Le « voyage » entre ces 3 sites n'amène pas au cœur de parc mais un traitement commun pourrait améliorer la visibilité et la communication associée.
- **Champagny – porte du Bois/Laisonnay** : le refuge fait office de porte mais il est nécessaire de reprendre la voiture pour arriver à l'entrée du Parc et poursuivre le voyage. Plusieurs autres activités sont par ailleurs présentes sur ce site. Un traitement spécifique est à imaginer.
- **Bonneval – Vallon de la Lenta** : il s'agit d'un site majeur de par sa fréquentation (forte circulation routière) et la composition paysagère du site (dont patrimoine bâti et cascade). Néanmoins, en l'état actuel du fonctionnement du site (plusieurs petits parkings confidentiels, aucun aménagement d'interprétation, éléments caractéristiques relativement diffus) les perspectives sont difficiles à dessiner.
- **Les Réserves Naturelles** sont fortement fréquentées, sont pour certaines gérées par l'établissement public et/ou donnent accès au cœur du Parc. Elles sont volontairement sorties de la réflexion en cours puisque ne relevant pas du Conseil d'Administration du Parc et donc de l'audit médiation. En effet, un plan de gestion (comité consultatif) existe pour chacune d'elle, les objectifs d'aménagements y sont inscrits et mis en œuvre par un comité de gestion spécifique. Le résultat des réflexions menées sur le cœur de Parc a été néanmoins présenté aux comités de gestion des réserves pour que ces derniers s'inspirent autant que possible des solutions identifiées.
- **Le Fort Marie Christine** constitue une porte historique. Aujourd'hui, de par sa position dans le village et la non-adhésion à la charte de la commune ce site ne constitue plus une porte du Parc. Pour ces raisons, la suppression de cette porte de Parc a été validée par le groupe, en accord avec la position transmise par le maire d'Aussois.
- **Le Col de l'Iseran** est majeur par sa fréquentation très élevée différente de celle rencontrée dans les autres sites. Une communication spécifique devrait être imaginée.

◆ **Le groupe de travail a réalisé une première cartographie localisant les portes d'entrée de parc par catégorie**

Voir annexe n°2 : cartographie des entrées de Parc

2.2 PRESENTATION AU CA

Le CA a validé la typologie proposée en infra (voir annexe n°1) en juillet 2018 et acté le principe d'une **validation avec chaque commune concernée : de la classification des portes de parc qui la concerne et des travaux ou actions éventuelles à porter pour atteindre pleinement le statut de la catégorie.**

Le groupe poursuivra ensuite ses réflexions pour définir le niveau de priorité des travaux et actions et engagera les autres questions transversales, en particulier la communication ludique et la signalétique.

2.3 VALIDATION AUPRES DES ELUS

◆ **Le calendrier des rencontres réalisées**

<i>Date</i>	<i>Communes rencontrées</i>
12 octobre 2018	Villaroger
16 octobre 2018	Les Belleville
18 décembre 2018	Pralognan en Vanoise
18 décembre 2018	Champagny en Vanoise
18 décembre 2018	Méribel
8 janvier 2019	Val Cenis
8 janvier 2019	Modane & Villarodin-Bourget
10 janvier 2019	Bessans
10 janvier 2019	Aussois
1er mars 2019	Tignes
1er mars 2019	Val d'Isère
15 avril 2019	Peisey Nancroix
26 avril 2019	St André

◆ Les questions transversales évoquées

- Quels sont les ambitions et les projets pour les sites identifiés ? Y a-t-il des sites ou secteurs oubliés ? Quels sont les services qu'il faut trouver a minima dans les sites identifiés ?
- La question de la scénarisation du « voyage » : où commence le voyage ? comment le scénariser ? Comment recomposer l'offre d'information proposée sur les sites et avoir une présentation plus ludique de la réglementation ?
- La question de la dénomination des différentes catégories d'entrées dans le parc : Grand Site Vanoise ? Porte de Parc ? Entrée de Parc ? Avec un enjeu associé fort : le marketing (cf les « visitor centers » américains)
- L'association à chaque GRAND SITE VANOISE d'une thématique propre (Champagny = glaciers / Pralognan = alpagisme et commerce ? Orgère-Polset = forêt/géologie ? Bellecombe = patrimoine bâti et usages associés (pastoralisme et transformation du lait) ? Rosuel = évolution du paysage avec les usages ?)

◆ Les questions transversales restées en suspens

- La prise en compte des entrées de parc hivernales de manière exhaustive
- La consultation des communes n'ayant que des accès piétons au cœur de Parc → consultation par courrier (courrier du 2 mai 2019)

◆ Résultats

Les riches échanges avec les différentes personnes rencontrées nous ont amené à proposer une nouvelle cartographie des portes et entrées de Parc. Cette carte doit être évolutive, aussi, l'annexe 3 de ce document est le résultat d'un travail technique croisé avec le regard des élus à la date de juin 2019. Cette carte évoluera avec les concertations continues qui pourront avoir lieu, mais également selon les volontés spécifiques et les projets locaux qui pourront émerger sur le territoire.

Les principales différences entre les 2 cartographies réalisées :

- Précisions sur l'emprise et la répartition sur le territoire des « grands sites »
- Modifications des catégories
- Précisions sur les portes de Réserves Naturelles Nationales
- Ajustements sur les entrées routières au Parc : col et principaux axes de circulation

Un niveau 2 à plusieurs vitesses ?

Les portes classées en niveau 2 ont toutes en commun une volonté d'accueillir des visiteurs vers une « nature sauvage ». Certaines d'entre-elles pourraient avoir l'ambition d'être de niveau 1 au regard de leur potentiel mais sans la volonté d'augmenter la fréquentation, ni de devenir des « hot spots » de la Vanoise. L'équilibre à trouver entre les différentes entrées et portes de Parc identifiées, quel que soit leur niveau, permettra de former une gamme et un ensemble de produits touristiques répondant intelligemment aux différents besoins.

Les entrées hivernales au cœur de Parc :

Le sujet de l'accès hivernal au cœur de Parc avait été identifié dès les premières réunions du groupe de travail. Malgré tout, à ce stade de la réflexion, cette problématique n'est pas cartographiée car elle n'a pas pu être abordée de manière homogène avec l'ensemble des acteurs.

A ce stade, peuvent être actés les constats suivants :

- L'accès hivernal au cœur de Parc ne se superpose pas toujours aux entrées estivales ;
- Le public concerné n'est pas le même et ne se trouve pas dans la même situation de voyage qu'en période estivale, les besoins en information et en sensibilisation ne sont donc pas les mêmes.

Précisions sur les entrées piétonnes :

La cartographie matérialise certaines des entrées piétonnes de manière à illustrer le concept et ancrer leur importance dans le dispositif complet d'entrées et portes de Parc. Néanmoins, la cartographie de l'annexe 3 n'a pas la prétention d'être exhaustive sur ces entrées piétonnes. La poursuite du travail à réaliser sur la signalétique et l'information ludique doit prendre en compte cette catégorie d'entrée de Parc. Une fois les concepts définis, ils seront appliqués de fait sur l'ensemble des sentiers donnant accès au cœur de Parc sans distinction.

Zoom sur le cas de Villaroger :

Le projet d'éco-village porté par la commune de Villaroger a retenu toute notre attention de par son exemplarité et son caractère exceptionnel. Ce projet est lié à la Réserve naturelle des Hauts de Villaroger dont la maison de la Réserve se situe juste à proximité de l'écovillage. Via la réserve, on accède au cœur de Parc.

L'éco-village constitue donc une zone d'action exemplaire du territoire qui méritera d'être valorisée, quand le projet sera abouti, en partenariat étroit avec la RNN, celle-ci faisant le lien entre le futur éco-village et le cœur du Parc. Une information sur la démarche a été réalisée au comité consultatif de la RNN du 11 juillet 2019.

Identification des thématiques pour tous les grands sites d'entrée de Parc

« GRAND SITE »	COMMUNE	THEME PROPOSE	CARACTERISTIQUES PARTICULIERES
Plan d'Amont	Aussois	EAU : pêche, zone humide, hydroélectricité, glacier, lac, barrage.	Premiers travaux réalisés en 2014 et 2015. Faire le lien avec la Maison d'Aussois pour l'accueil, consolider l'offre piétons scénarisée. Forte présence hivernale également.
Le Bois / Le Laisonnay	Champagny	Glacier	Besoin d'améliorer les sentiers en cœur de Parc pour avoir une offre famille adaptée en direction du cœur. Site emblématique à la configuration particulière.
Rosuel	Peisey Nancroix	Paysage façonné par l'Homme	Aménagement test de scénarisation en cours
Les Prioux	Pralognan	Agriculture	A travailler en lien avec la réflexion d'aménagement du village (cf. réflexion hiver 2018-2019)
Fontanettes	Pralognan	Alpinisme	A travailler en lien avec la réflexion d'aménagement du village (cf. réflexion hiver 2018-2019)
Grande Motte	Tignes	Altitude expérience : étagement de la végétation, vie de la faune	Travaux programmés, travail sur l'accueil en bout de parking pour un affichage Parc adapté à ajouter Forte présence hivernale également
Bellecombe	Val Cenis	La Vie d'alpage : transformation (bleu de Termignon), bâti, pastoralisme, route du sel	Consultation en cours pour la Moe : conception 2019, réalisation 2020.
Orgère - Polset	Villarodin Bourget / Modane / St André	Forêt - Géologie	Porte historique avec refuge et promenade confort au niveau de l'Orgère. Espace global à fort potentiel, pas de projet à court terme, souhait de ne pas augmenter la fréquentation du site.

Nota 1 : concernant le site de l'Orgère-Polset, différentes problématiques doivent être traitées avant de pouvoir s'engager dans un projet plus global de porte de Parc

Nota 2 : concernant le secteur de Bonneval, et en particulier le site de l'Ecot, celui-ci n'est pas mentionné du fait de l'absence de réunion sur le sujet avec la Commune.

3 SUITE DU TRAVAIL A REALISER

3.1 PRIORITE D'INTERVENTION

Certains sites ont déjà engagé une démarche : Tignes – Altitude Expérience, Aussois – Plan d'Amont, Peisey-Nancroix – Rosuel, Val-Cenis – Bellecombe. Comment utilise-t-on ces expériences pour lancer une dynamique tenable ?

Comment prioriser les interventions en fonction des enjeux (fréquentation, lien avec le cœur de Parc, etc.) ?

3.2 MODALITES D'INTERVENTION

3.2.1 Planification

Les portes de Parc sont construites sous maîtrise d'ouvrage des collectivités. Elles seules peuvent décider des modalités concrètes de déploiement de la démarche sur leur territoire. Elles peuvent demander au Parc un appui pour la mise en œuvre, le Parc répondra à cette sollicitation dans l'objectif de promotion du cœur de Parc.

L'accent sera d'abord mis sur les grands sites et les principaux parkings, le cas des RNN devrait être traité en lien avec les comités consultatifs en complément. La priorité dépendra également du niveau d'engagement de la commune et de l'ambition en matière de sensibilisation à l'environnement, de valorisation du Parc et de protection des patrimoines.

3.2.2 Modalités d'appui du PNV

- Appui pour l'adaptation du concept à chaque site et pour la scénarisation

Sur la base du concept qui aura été défini dans le cadre des travaux du GT portes de parc, l'établissement pourra appuyer les collectivités en apportant du temps agent pour décliner le concept de « Portes de Vanoise » avec les spécificités de chaque site. Un appui technique pour apport d'expertise ou de contenus scientifiques est possible également pour la scénarisation à mettre en place.

- Subventions du PNV

Le Parc peut, dans une certaine mesure subventionner une partie des dépenses d'investissement porté par les collectivités dans la mesure où ces actions bénéficient directement à son territoire = cœur de Parc et commune adhérente. Au vu du nombre de demandes de subvention possibles, un cadre précis doit être défini à l'amont :

- Plafond
- Conditions d'octroi
- Etc.

- Ingénierie financière

En complément de l'appui financier direct qui peut être apporté en fonds propres du PNV, celui-ci peut accompagner les collectivités engagées pour lever des fonds auprès d'autres financeurs publics ou privés.

3.3 CONSOLIDATION : LE PARCOURS CLIENT TYPE A RENCONTRER DANS UNE PORTE DE PARC

La typologie des portes et entrées de Parc permet de définir un premier cahier des charges à respecter pour chacune des catégories identifiées. Néanmoins, elle n'est pas assez opérationnelle pour que les collectivités locales puissent engager et planifier les opérations à mener pour construire le parcours et l'expérience client associés aux portes et entrées de Parc. Or, cette étape semble nécessaire pour se projeter dans une mise en tourisme de ces sites à l'échelle individuelle et collective.

- Quelle est l'expérience client « Porte de Parc » ?
- Quel est le parcours client « Porte de Parc » ?
- Construire des produits « Générations montagnes » autour des portes de Parc ? → renouvellement des clientèles
- Quels éléments sont nécessaires pour répondre aux différentes cibles : Champions du plein air, jeunes, amoureux de la nature, familles ? Quel est le Persona (=archétype représentant un groupe de personnes dont les comportements, motivations et buts sont proches, ce n'est donc pas un utilisateur réel, mais un regroupement) d'une porte de Parc ?
- Comment investir durablement sur la « randonnée » alors qu'elle est avec les balades et les promenades la première activité pratiquée par la clientèle outdoor ?
- Que faut-il faire sur les portes de Parc pour développer l'attractivité du territoire pour les pratiquants de la randonnée ? (→ objectif : développer les compétences des territoires pour les motiver à agir)
- Comment insérer du ludique dans les aménagements ? Comment rendre plus attractive, plus ludique et plus efficace l'information sur la réglementation ?
- Comment innover et tester pour impulser la dynamique ? Comment programmer le plan d'actions en intégrant cette phase de test ?
- Techniques à utiliser : créativité ? brainstorming ? Parcours client ? 6 chapeaux de Bono ? Forum ouvert ? World K'fé ?

Pour répondre à ces questions et définir le concept de porte de Parc, il semble nécessaire de faire appel à un prestataire extérieur. Celui-ci aurait pour mission de conceptualiser formellement et complètement l'expérience client et les parcours clients pour construire des produits touristiques et ainsi ancrer concrètement cette démarche dans la mise en tourisme du Parc national de la Vanoise avec son territoire. Cette démarche doit être en lien avec les stratégies locales de développement touristique (cible, attentes, moyens, etc).

Le prestataire retenu travaillerait sur la base :

1. D'un benchmark
2. D'ateliers participatifs avec les acteurs du territoire (OT, usagers, habitants, collectivités locales, département, SMBT, etc.) pour une co-construction du concept et ses déclinaisons
Rq : ces ateliers doivent également répondre à la volonté identifiée dans l'enquête auprès des habitants (GT com' de l'audit-médiation) de participer à la construction de projet avec le PNV.
3. Le cas échéant des enquêtes ou études complémentaires

Les rendus attendus sont :

- La définition du concept de Porte de Vanoise : nom, expérience client, parcours client, identité graphique, etc.
- La méthodologie pour mettre en place la déclinaison de ce concept sur les différentes portes de Parc
- L'identification des thématiques cibles pour chaque grand site et des pistes pour leur déclinaison opérationnelle (*si possibilité de compétence scénographie dans la prestation*).
- Les éléments facilitateurs pour une bonne réussite du projet donc les modalités graphiques d'affichage de la réglementation

4 DEVENIR DU GT PORTES ET ENTREES DE PARC

4.1 VALIDATION DU CAHIER DES CHARGES

Le travail premier d'identification des portes et entrées de Parc, pour s'inscrire pleinement dans les missions du Parc et les volontés du territoire doit se traduire par un plan d'action opérationnel assurant la mise en tourisme de la destination Vanoise. Pour cela, comme évoqué plus haut, il est nécessaire de définir l'expérience client liée à la nature et la biodiversité associée aux portes de Parc.

Il est proposé pour cela de faire appel à un prestataire extérieur. Le Groupe de travail est chargé de la validation du cahier des charges de consultation.

Le groupe de travail se réunira une dernière fois en septembre pour valider le cahier des charges et définir la composition du groupe technique chargé de la mise en œuvre de la prestation.

4.2 SUIVI DE LA PRESTATION ET MISE EN OEUVRE

Les pilotes du groupe de travail assureront un suivi de la prestation sur la base des restitutions du groupe technique opérationnel. La prestation prévoira des ateliers participatifs, probablement par vallée, visant à mobiliser au maximum les habitants et socio-professionnels. Les résultats obtenus seront restitués au CA par les pilotes.

Le CA pourra indiquer les suites qu'il souhaite donner au GT une fois la prestation terminée.

Les pilotes : Armelle Rolland, Denis Plaze et Eva Aliacar

ANNEXE 1 : typologie des entrées de parc

